



## 12èmes PHOTOS-RENCONTRES

13 et 14 juillet 2019

« Regards sur la Montagne dans le monde »

Mairie de Saint-Sauveur-sur-Tinée

Règlement concours photos

« **Activités sportives en Montagne** »

### Article 1

Il est organisé un concours photos ouvert à tous les amateurs jusqu'au 15 juin 2019 sur le thème :

« **Activités sportives en Montagne** »

Il comprend 2 catégories :

- enfants et adolescents jusqu'à 16 ans inclus.
- adultes

La participation est gratuite.

Les photos seront exposées lors des 12èmes Photos – Rencontres de Saint-Sauveur-sur-Tinée les 13 et 14 juillet 2019, salle communale.

### Article 2

Chaque concurrent peut présenter une photo en noir et blanc ou couleurs, argentique ou numérique.

**Pas de photo montage**

Format de la photo : 20 x 30 ou 24 x 30

Les encadrements ne sont pas acceptés.

**La photo devra comporter au dos un titre et les coordonnées du participant.**

### Article 3

Les photos participant au concours doivent être l'entière réalisation de l'auteur (excepté le développement)

#### Article 4

Les envois se feront soit par courrier, soit directement en Mairie de Saint-Sauveur-sur-Tinée, accompagnés obligatoirement de la fiche d'inscription:

Mairie - Concours photos – 06420 Saint-Sauveur-sur-Tinée.

La date limite des envois est fixée au 15 juin 2019, le cachet de la poste faisant foi.

#### Article 5

Chaque envoi devra être accompagné d'une fiche d'inscription, selon modèle joint à ce règlement,

et d'une enveloppe affranchie avec l'adresse du concurrent pour retour de la photo.

#### Article 6

Les photos seront soumises à un jury indépendant.

#### Article 7

Un premier prix du concours des 12èmes Photos – Rencontres de Saint-Sauveur-sur-Tinée sera attribué au gagnant de chaque catégorie (jeunes et adultes). De nombreux autres lots récompenseront les participants primés.

Les résultats et la remise des prix aux lauréats seront proclamés le dimanche 14 juillet 2019 à 17 heures, salle communale.

#### Article 8

Après l'exposition, les photos seront rendues à leur propriétaire, selon les conditions (voir art 5).

Les 12èmes Photos – Rencontres de Saint-Sauveur-sur-Tinée déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de dommages éventuels causés aux photos pendant l'exposition ou le transport.

#### Article 9

Toute participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus par courriel au :

[michele06420@gmail.com](mailto:michele06420@gmail.com)

par téléphone au 06 42 95 23 55

En vous remerciant par avance pour votre participation